



Qui voit-on le plus souvent sur nos écrans pendant la période des questions? Ce n'est ni Brian Mulroney, ni John Turner, ni Ed Broadbent, ni même le président John Bosley. Cet honneur revient à Christine Wilson au réseau anglais et à Micheline Martineau au réseau français. Ce sont elles les dames qui apparaissent dans le coin supérieur droit de l'écran pour interpréter simultanément en langage gestuel la période des questions à l'intention des malentendants. La Revue parlementaire canadienne les a rencontrées en avril 1986 pour discuter de ce travail très particulier.

Parlez-nous un peu de vous.

WILSON : Je suis née à Ottawa. Bien que n'étant pas sourde moi-même, j'ai appris le langage gestuel pour communiquer avec mes parents qui tous deux souffraient de déficience auditive. C'est le premier langage que j'ai appris et mes amis rient encore au souvenir du bout de chou que j'étais gesticulant avec frénésie. Plus tard, j'ai obtenu mon diplôme d'infirmière et j'ai travaillé dans un centre pour handicapés mentaux adultes. J'ai aussi travaillé pour la Société canadienne de l'ouïe où j'ai siégé au conseil d'administration. J'ai obtenu mon certificat d'aptitudes générales du *Registry of Interpreters for the Deaf* et réussi les examens du Secrétariat d'État. J'ai lancé un programme d'enseignement du langage gestuel au collège Algonquin où j'ai enseigné pendant sept ans. Au total, je travaille à temps partiel comme interprète depuis dix-huit ans.

MARTINEAU : Je suis née à Hull sans handicap. J'ai perdu l'ouïe des suites d'une méningite à six mois. J'ai vécu dans ma famille à Farm-Point jusqu'à l'âge de cinq ans et demi. J'ai fréquenté l'Institut des sourds muets, rue Saint-Denis, à Montréal, durant douze ans. Lorsque j'ai commencé à travailler en 1974, il n'y avait pas d'interprètes gestuels francophones à plein temps dans l'Outaouais. Je travaille pour le réseau parlementaire de Radio-Canada depuis qu'il a commencé à offrir l'interprétation gestuelle en 1979. J'enseigne le langage des signes québécois (L.S.Q.) aux adultes à Hull depuis cinq ans. J'ai aussi travaillé durant un an comme assistante-

L'interprétation gestuelle de la période des questions

Micheline Martineau et Christine Wilson

spécialiste auprès des enfants sourds ou malentendants à l'école Côte-du-Nord de Hull.

La politique vous a-t-elle toujours intéressée?

MARTINEAU : La plupart des gens ne savent pas combien il est difficile pour les malentendants de suivre l'actualité. D'ailleurs, la politique est rarement enseignée dans les écoles. Il existe très peu d'émissions traduites ou sous-titrées au Canada. Les services offerts aux handicapés auditifs sont beaucoup plus diversifiés aux États-Unis. Comme la plupart des malentendants, j'ai tendance à regarder davantage la télévision américaine que canadienne.

WILSON : J'avais l'habitude de regarder la période des questions que je trouvais fascinante. Depuis que j'interprète, je suis l'actualité de très près pour me préparer à mon travail.

J'ai constaté que la presse ne rapporte pas toujours très fidèlement ce qui se passe à la Chambre. C'est pour moi une source constante de frustration.

Qu'est-ce qu'on entend exactement par langage gestuel?

MARTINEAU : Comme tout groupe culturel, les malentendants ont leur façon bien à eux de percevoir la réalité et cette perception diffère de celle des personnes dont l'ouïe est normale. Le langage des signes québécois possède une structure grammaticale propre qui n'est pas nécessairement celle de l'anglais. Le langage corporel et les expressions physiologiques sont des composantes essentielles du L.S.Q. parce qu'ils expriment les émotions. Certaines questions et réponses sont tristes, drôles ou agressives, mais la plupart sont neutres. Les personnes à



Micheline Martineau interprétant le discours de Brian Tobin. (Jean-Marc Carisse)

l'ouïe normale croient que les malentendants apprennent à l'école le langage gestuel américain ou le langage des signes québécois, mais ce n'est pas le cas. C'est quelque chose qu'ils s'enseignent entre eux.

Le langage gestuel consiste en une série de signes faits avec les mains qui représentent des mots, des concepts et des idées. Il comprend l'épellation digitale qu'on utilise pour épeler lettre par lettre les noms propres. Contrairement aux langues parlées où à chaque mot correspond un autre mot dans une langue étrangère, le vocabulaire du langage gestuel est restreint puisqu'il comporte beaucoup moins de signes qu'une langue parlée ne compte de mots.

WILSON : Un interprète gestuel doit réellement interpréter et non simplement traduire. Ainsi, lorsque le président dit L'honorable député de Sudbury, l'interprète ne fait pas de signe parce que le député apparaît à l'écran. Lorsqu'un intervenant dit : par votre intermédiaire, monsieur le président, je m'adresse au ministre des Transports, et c'est la façon dont la plupart des questions débutent, nous interprétons par signes question - ministre des Transports. Cela nous permet de terminer, aussi soigneusement que possible, l'interprétation d'une question et d'une réponse avant de passer à la question suivante. Notre travail exige une certaine gymnastique mentale. Je termine souvent mon interprétation cinq ou six secondes après la fin de l'intervention. Les malentendants ne perçoivent pas les signaux sonores annonçant un changement d'orateur de sorte que l'interprète doit signifier ces changements en faisant une pause entre chaque intervention. Disons, à ce propos, que nous interprétons aussi par signes les rires et le vacarme, qui ont lieu hors du champ de la caméra, et parfois même les huées. L'interprète doit bien comprendre le sujet abordé par l'orateur pour pouvoir choisir les signes permettant de faire passer son message.

Il faut aussi interpréter des noms étrangers souvent prononcés de façon presque inintelligible. Il est parfois impossible de le faire lorsque le président présente, par exemple, des visiteurs de cette façon : Une délégation du Zimbabwe chargée d'étudier les relations internationales, présidée par M. X. Nous interprétons alors : bienvenue à un groupe du Zimbabwe qui vient ici discuter de relations internationales. Les malentendants ne sont pas familiers avec des termes comme privilège parlementaire et c'est pourquoi j'essaie de leur expliquer ce que cela veut dire.

Martineau : Il arrive souvent qu'on mentionne dans la Chambre des noms tout à fait nouveaux comme celui de Tchernobyl et je dois vérifier le lendemain dans les journaux si je l'ai bien épilé.

Comment tenez-vous compte du fait que l'anglais et le français sont utilisés dans les débats?

MARTINEAU : Christine Wilson suit les débats de la Chambre, puis elle traduit en langage gestuel pour les anglophones. Je regarde sur un moniteur T.V. pour traduire le tout en langage gestuel français. Il s'agit de deux langages gestuels totalement distincts. Leur sens et leur structure diffèrent tout comme la grammaire de deux langues. Il y a aussi des différences régionales. Ainsi, certains interprètes gestuels épellent le nom Mulroney alors que d'autres utilisent un signe simplifié en pointant vers le menton.

WILSON : Si un député parle en français, je dois attendre d'obtenir la version anglaise qui prend quelques secondes. Micheline, qui se trouve dans un studio attenant, me regarde à la télévision et interprète ensuite pour le réseau français. L'interprétation gestuelle en français exige souvent le concours de quatre personnes : le député francophone, l'interprète vers l'anglais, l'interprète gestuel vers l'anglais et l'interprète gestuel vers le français.

Seule la période des questions est interprétée gestuellement. Pourquoi?

WILSON : L'interprétation gestuelle est épuisante. Il est possible de le faire pendant une ou deux heures lorsqu'il y a des pauses, mais l'interprète est épuisé(e) si les débats sont ininterrompus. Le rythme de la période des questions est rapide, mais il y a quelques pauses.

Interprétez-vous d'autres débats parlementaires?

WILSON : Nous avons interprété le dernier budget fédéral, mais c'était très difficile. Il est en effet extrêmement ardu d'interpréter tant de notions abstraites, de faits et de chiffres. Je me suis aussi demandée combien de malentendants pouvaient assimiler et comprendre ces renseignements complexes étant donné surtout que nous n'avons pas interprété les commentaires des analystes qui ont expliqué le budget aux spectateurs. Si nous avions pu assister à la séance d'information à huis clos qui a précédé le budget, notre tâche aurait peut-être été facilitée, mais ce n'était pas possible puisque nous aurions dû quitter la salle

à 14 heures pour la période des questions.

Pensez-vous que les handicapés auditifs apprécient le service d'interprétation gestuelle?

WILSON : Il faudrait le demander à leurs représentants. Je me demande cependant si nous faisons le meilleur usage des ressources limitées qui leur sont destinées. Ainsi, il serait peut-être plus intéressant de consacrer le même argent à fournir des explications comme le fait John Warren avant la période des questions. Peut-être conviendrait-il davantage de sous-titrer les nouvelles nationales de Radio-Canada, le *Journal* ou d'autres programmes d'affaires publiques. J'aimerais faire un glossaire vidéo sur les signes se rapportant au Parlement et aux questions politiques. Je crois cependant qu'il faut demander aux malentendants ce qu'ils veulent.

MARTINEAU : Je suis du même avis, mais on tend à oublier que le malentendant n'a jamais entendu les nouvelles nationales ou d'autres programmes, de sorte qu'il ne sait pas ce qu'il manque. Dans ces circonstances, il est très difficile de déterminer quels sont les programmes qu'on devrait offrir en priorité. Quelqu'un a décidé que ce serait la période des questions. C'est naturellement un spectacle très intéressant et nous sommes devenues toutes deux des fanatiques de cette période.

Avez-vous des contacts directs avec les députés? Avez-vous déjà témoigné devant des comités au sujet des problèmes des handicapés?

WILSON : Pendant l'année des handicapés, j'ai servi d'interprète à de nombreux groupes qui ont comparu devant le Comité spécial sur les handicapés. Je n'ai pas moi-même fait un exposé au Comité.

Que réserve l'avenir aux handicapés auditifs?

WILSON : Radio-Canada a reçu le mandat de sous-titrer des programmes à l'intention des malentendants. Lorsque les délibérations des comités seront télévisées, peut-être seront-elles aussi sous-titrées.

MARTINEAU : Très peu de malentendants oeuvrent dans ce domaine. Pourtant les malentendants s'intéressent aux émissions culturelles et éducatives, qui sont malheureusement assez rares. Il est à souhaiter que Radio-Canada puisse continuer et peut-être même augmenter les services offerts à cette catégorie de téléspectateurs.